

## **Contrôle fiscal : quels résultats et quels enjeux au quotidien ?**

A l'heure où l'onde de choc des révélations contenues dans les « panama papers » se diffuse dans le monde entier, Solidaires Finances Publiques a souhaité revenir sur les résultats du contrôle fiscal, vantés par le gouvernement dans son dossier de presse du 3 mars 2016. Celui-ci présente des « résultats records » du contrôle fiscal en mettant notamment en exergue un engagement sans relâche du gouvernement en matière de lutte contre la fraude fiscale.

Les données disponibles dans ce dossier montrent que les facteurs qui expliquent la hausse de ces résultats (21,19 milliards d'euros de « redressements » en 2015) sont la hausse des régularisations fiscales d'une part et un certain nombre d'affaires exceptionnelles (lesquels ne constituent par définition pas la « norme ») d'autre part.

S'agissant des régularisations, celles-ci proviennent à 90 % de la Suisse et ne concernent que marginalement d'autres territoires. L'affaire « Panama papers » montre d'ailleurs que d'autres territoires drainent des montants considérables qui échappent aux États. L'inconnue porte cependant sur l'avenir des régularisations qui risquent de se tarir à moyen terme. Tout indique à l'heure actuelle que le phénomène des régularisations est passager et que l'activité des paradis fiscaux est toujours aussi importante...

Plus que jamais, reste donc posée la question du renforcement du contrôle fiscal. Si l'on peut se féliciter de voir cette mission essentielle de l'État être l'objet d'un débat public, il y a beaucoup à dire et à faire en la matière. La communication gouvernementale passe sous silence les 3100 suppressions d'emplois enregistrées depuis 2010, le mode de management inadapté ou encore l'impact des restructurations sur l'exercice du contrôle fiscal. De la même manière, les moyens législatifs et juridiques, très souvent mis en avant lorsqu'il faut démontrer l'engagement des pouvoirs publics, ne sont pas toujours simples à mettre en œuvre... lorsqu'ils ne relèvent pas de l'affichage (le renforcement des sanctions pour non déclaration de trust, excessivement difficile à appliquer, particulièrement lorsque les trusts sont logés dans des paradis fiscaux...)

Si la lutte contre l'évitement illégal de l'impôt (la fraude fiscale représente 60 à 80 milliards d'euros de pertes par an soit l'équivalent du déficit budgétaire de l'État – 70 milliards d'euros en 2015-) est une nécessité démocratique, économique, sociale et budgétaire, la stratégie des différents gouvernements demeure donc déséquilibrée et largement perfectible...